



∴ JOURNÉE ∴ VOTRE ACTUALITÉ JURIDIQUE 2025 9ÈME ÉDITION

ARLES

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

9 H - 17 H

PALAIS DES CONGRÈS D'ARLES

Avenue de la première Division France Libre
13633 Arles

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

:: PRÉSENTIEL ::

**VALIDATION
8 H**

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS : Être avocat



∴ PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE ∴

Cette journée de formation a pour but de faire le point sur quelques actualités en procédure civile, droit pénal et droit du crédit et de la consommation. Elle permettra aussi de se pencher sur la question cruciale de la gestion du temps appliquée aux avocats en envisageant les objectifs, les méthodes et les outils pour éviter le Burn out.

NIVEAU : 1

PRÉ-REQUIS : Être avocat

TYPE DE FORMATION : Présentiel

DATE : VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

De 9h à 17h

DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée de 8 heures

LIEU DE LA FORMATION :

PALAIS DES CONGRÈS D'ARLES

Avenue de la première Division France Libre

13633 Arles

∴ INTERVENANTS ∴

Mme A.-M. DE MATOS,

Maître de conférences à Aix-Marseille Université

Me B. BOCHNAKIAN,

Avocat au Barreau de Toulon

Me Ph. BONFILS,

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence,

Professeur à Aix-Marseille Université,

Directeur de l'ISPEC

M. V. ÉGÉA,

Professeur agrégé à Aix-Marseille Université,

Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences

Criminelles

Me C. TOMAS-BEZER,

Avocat au Barreau de Marseille,

Médiateur

∴ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ∴

ATELIER I - VIE PROFESSIONNELLE

- Appréhender le temps et savoir l'organiser
- Savoir établir une bonne stratégie et faire les bons choix pour ne pas perdre de temps
- Savoir trouver son rythme et le respecter
- Optimiser le temps en domptant ses outils de travail
- Traverser le temps en soignant sa motivation

ATELIER II - DROIT PÉNAL

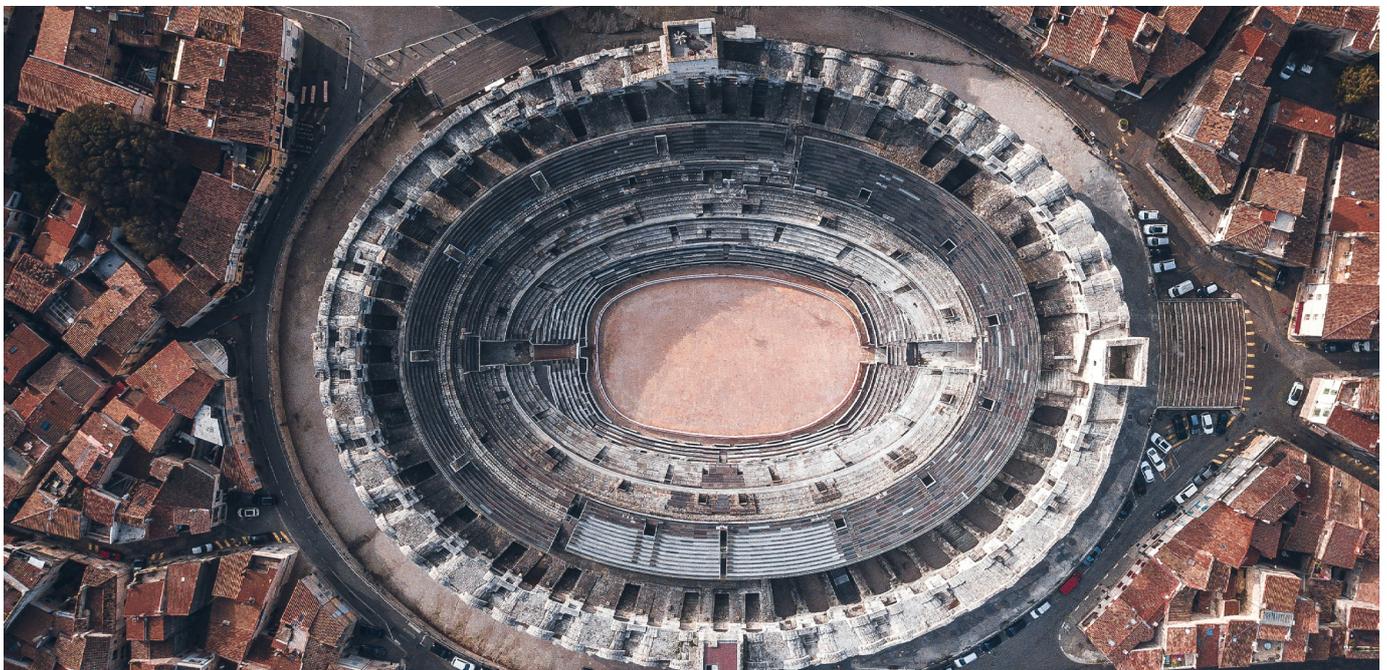
- Appréhender l'actualité légale et jurisprudentielle de la défense pénale d'urgence
- Identifier la place et le rôle de l'avocat dans la défense pénale d'urgence
- Savoir gérer les difficultés et les exigences de la défense pénale d'urgence

ATELIER III - DROIT PROCESSUEL

- Identifier les apports du décret Magicobus 2 (référé probatoires, mesures techniques, communication avec la juridiction)
- Identifier le rôle pour l'avocat dans la procédure d'instruction conventionnelle créée par le décret du 8 juillet 2025
- Appréhender l'articulation des modes amiables avec l'instance juridictionnelle à la suite de la recodification

ATELIER IV - DROIT DU CRÉDIT ET DE LA CONSOMMATION

- Savoir déterminer une offre de crédit défaillante
- Appréhender les points du contentieux susceptibles d'être soulevés
- Identifier les outils pour les contester
- Actualité légale et jurisprudentielle



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA MATINÉE

09 H 00

ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS

09 H 15 > 09 H 30

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Ouverture de la journée par Madame la Bâtonnière
E. GAUD-GELY, Avocat au Barreau de Tarascon

09 H 30 > 12H30

ATELIER AU CHOIX

Merci de choisir l'atelier souhaité entre les deux proposés
ci-dessous

ATELIER I - VIE PROFESSIONNELLE

BURN OUT, L'ÉVITER, LE SURMONTER : LA GESTION DU TEMPS APPLIQUÉE AUX AVOCATS (OBJECTIFS, MÉTHODES, OUTILS). L'APPROCHE DE L'AVOCAT POUR L'AVOCAT

9 H 30 - 12 H 30

Me B. BOCHNAKIAN,
Avocat au Barreau de Toulon

■ Points clés

- I - Comprendre le temps
- II - Organiser son temps
- III - Ne pas perdre de temps : bonne stratégie et bons choix
- IV - Trouver son rythme et le respecter !
- V - Optimiser le temps en domptant ses outils de travail
- VI - Traverser le temps en soignant sa motivation

ATELIER II - DROIT PÉNAL

LA DÉFENSE PÉNALE D'URGENCE

9 H 30 - 12 H 30

Me Ph. BONFILS,
*Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence,
Professeur à Aix-Marseille
Université,
Directeur de l'ISPEC*

■ Points clés

- I - Principes et enjeux de la défense pénale d'urgence
- II - Les fondements de la défense pénale d'urgence
- III - La place et le rôle de l'avocat
- IV - Les exigences et difficultés de la défense d'urgence

12 H 45 > 14 H 00

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE
SUR PLACE

∴ PROGRAMME DÉTAILLÉ DE L'APRÈS-MIDI ∴

14 H 00 > 17 H 00

ATELIER AU CHOIX

Merci de choisir l'atelier souhaité entre les deux proposés ci-dessous

∴ ATELIER III - DROIT PROCESSUEL ∴

CONNAÎTRE ET MAÎTRISER LES DÉCRETS DE PROCÉDURE CIVILE ENTRÉS EN VIGUEUR LE 1ER SEPTEMBRE 2025

14 H - 17 H

M. V. ÉGÉA,

*Professeur agrégé à Aix-Marseille
Université,*

*Directeur du Laboratoire de Droit
Privé et de Sciences Criminelles*

Me C. TOMAS-BEZER,

*Avocat au Barreau de Marseille,
Médiateur*

■ Points clés

I - Le décret Magicobus 2, les référés probatoires et les mesures techniques

II - Le décret Magicobus 2, la communication avec la juridiction

III - L'instruction conventionnelle créée par le décret du 8 juillet : quel rôle pour l'avocat ?

IV - La recodification des modes amiables : quelle articulation avec l'instance juridictionnelle ?

∴ ATELIER IV - DROIT DU CRÉDIT ET DE LA CONSOMMATION ∴

LA CONTESTATION D'UN CRÉDIT IMMOBILIER ET D'UN CRÉDIT À LA CONSOMMATION

14 H - 17 H

Mme A.-M. DE MATOS,

*Maître de conférences à
Aix-Marseille Université*

■ Points clés

I - Les différents types d'offres de crédit

II - Les offres de crédit défaillantes

III - Les outils pour les contester

16 H 30 > 17 H 00

DÉBATS AVEC LA SALLE ET
CLÔTURE DE LA JOURNÉE

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Ce tarif comprend la journée de formation, l'accueil café ainsi que le déjeuner.

	TARIF* POUR LA JOURNÉE - 8 H
AVOCAT CONFIRMÉ	150 €
JEUNE BARREAU	80 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat

ATELIER I - Burn out, l'éviter, le surmonter : la gestion du temps appliquée aux avocats (objectifs, méthodes et outils). L'approche de l'avocat pour l'avocat [ICI](#)

ATELIER II - La défense pénale d'urgence [ICI](#)

ATELIER III - Connaître et maîtriser les décrets de procédure civile entrés en vigueur le 1er septembre 2025 [ICI](#)

ATELIER IV - La contestation d'un crédit immobilier et d'un crédit à la consommation [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si ce n'est pas déjà déposée dans votre espace avocat)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »
Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Attention : Date limite d'inscription et de réception du règlement : 8 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

VOTRE ACTUALITÉ JURIDIQUE • 9ÈME ÉDITION

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

Bulletin à compléter et à retourner 8 jours ouvrés avant la formation accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de : N° de SIRET :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union
européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIF ∴

TARIF NORMAL • 150 €

TARIF JEUNE BARREAU • 80 €

∴ JE M'INSCRIS À ∴

MATIN

Atelier I : Vie professionnelle

Atelier II : Droit pénal

APRÈS-MIDI

Atelier III : Droit processuel

Atelier IV : Droit du crédit et de
la consommation

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

:: TOUT AU LONG DE L'ANNEE : NOS OFFRES DE FORMATION ::

Pour chaque formation proposée, une plaquette contenant l'ensemble des détails et le bulletin d'inscription sont joints.

Au format électronique, cette plaquette est disponible en téléchargement dans le catalogue en ligne.

Bon à savoir :

Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole, régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion pour chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Elle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts.

Organisée par « Pôle » et « Matière », vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous y inscrire en ligne (via la fiche d'inscription jointe).

E-mailings ciblés : Pôle et/ou Matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des événements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données et ainsi recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante :

(communication@edase.fr), en mentionnant les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 5)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours.



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr